

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21225 - 78ÈME ANNÉE

FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE DÉCHETS-ÉNERGIES DANS LE SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Première réunion annuelle du projet TWENex

La Commission de l'océan Indien (COI) et le Mauritius Research & Innovation Council (MRIC) ont organisé la première réunion annuelle du projet TWENex, du 11 au 14 avril 2023.



Ce projet répond à un double enjeu : la gestion des déchets et l'accès à l'énergie en milieu insulaire. Pour ce faire, TWENex intervient à la croisée de la science, de l'innovation technologique, de l'échange d'informations et de l'entrepreneuriat.

Objectif : accompagner le développement d'une filière déchets-énergies en Indianocéanie. La réunion annuelle a permis de s'approprier et de consolider le plan de travail de TWENex, de mobiliser les multiplicateurs locaux et de partager les attentes et aspirations de chaque Etat membre.

Ce projet est mis en œuvre conjointement par la COI et le MRIC dans le cadre du programme Intra-ACP de Recherche & Innovation de l'OEACP sur financement de l'Union européenne.

Les problématiques de gestion des déchets et d'accès à l'énergie se posent de manières différentes dans les territoires de l'Indianocéanie. Pour autant, des actions en commun sont envisageables en mobilisant la recherche et l'innovation. C'est l'objet du projet TWENex qui favorise un cadre propice à l'émergence d'une filière déchets-énergies adaptée et locale pour les Etats membres de la COI.

« Avec ce projet, nous allons appliquer un principe d'économie circulaire en créant un écosystème industriel, plus ou moins large et innovant, dans lequel le déchet est une matière première à transformer en énergie.

La réponse offerte par le projet TWENex consiste à stimuler les systèmes d'innovation nationaux et à renforcer la capacité de recherche et d'innovation en

en soutenant la communauté des chercheurs et l'écosystème entrepreneurial », souligne Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI.

Pr. Teeshan Bahorun, directeur du MRIC, complète : « *Le projet fournira une formation et un soutien de développement des compétences de recherche et l'élaboration de politiques dans le cadre de l'économie circulaire. Il contribuera ainsi à renforcer la capacité de recherche et d'innovation dans le secteur des énergies renouvelables. A travers la mise en œuvre de projets de démonstration et de laboratoires vivants, on vise un transfert de connaissances dans les domaines des technologies des énergies renouvelables.* »

La première réunion annuelle de TWENex a permis de créer une dynamique de collaboration entre les différentes parties prenantes, d'adopter une approche adaptée et personnalisée pour chaque État bénéficiaire et de prendre des décisions stratégiques pour l'avenir du projet.

Surtout, elle a été l'occasion d'échanger avec les multiplicateurs locaux dont les projets seront des vitrines du potentiel de transition de la filière des déchets en une chaîne de valeur déchets-énergies.

La transformation des déchets en énergie peut présenter plusieurs avantages, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diminution de la dépendance aux combustibles fossiles, la gestion plus durable des déchets et la production d'une source d'énergie renouvelable.

A cet égard, les Etats membres de la COI disposent d'un potentiel significatif de valorisation énergétique de la fraction organique des déchets ménagers, agricoles et industriels.

Commission de l'Océan Indien (COI)

L'OCÉAN POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Dans le port de Los Angeles, des chercheurs ont posé dans une barge des tuyaux et des réservoirs afin de faire des vagues. Ils souhaitent ainsi se servir de l'océan comme d'une éponge à CO₂, pour retirer le gaz à effet de serre de l'atmosphère



Une équipe de scientifiques de l'université UCLA (University of California Los Angeles) travaille depuis deux ans sur ce projet visant à lutter contre le réchauffement climatique, nommé SeaChange.

Leur objectif est "d'utiliser l'océan comme une grosse éponge", a expliqué à l'Agence France Presse, Gaurav Sant, directeur de l'Institut de gestion du carbone (ICM) de UCLA. Ce dernier a expliqué que les mers recouvrant l'essentiel de la Terre sont le meilleur allié climatique, car l'océan absorbe plus d'un quart de toutes les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et 90% de la chaleur qu'elles ont émises ces dernières décennies.

Cependant, l'océan est en danger, car il s'acidifie et l'élévation des températures diminue sa capacité d'absorption. L'équipe de scientifique souhaite augmenter cette capacité d'absorption, grâce à un procédé électrochimique qui retire le CO₂ contenu dans l'eau de mer.

"Si on arrive à éliminer le dioxyde de carbone présent dans les océans, on renouvelle essentiellement leur capacité à capter du dioxyde de carbone supplémentaire de l'atmosphère", a expliqué Gaurav Sant, directeur de l'Institut de gestion du carbone.

Ce dernier a expliqué que c'est comme presser une éponge pour récupérer son pouvoir d'absorption. Les ingénieurs ont donc développé une mini-usine flottante sur un bateau d'environ trente mètres de long, qui pompe l'eau de mer et la soumet à une charge électrique.

L'électrolyse déclenche alors une série de réactions chimiques qui finissent par neutraliser le CO2 initialement contenu dans l'eau. Ce gaz se retrouve piégé dans une fine poudre blanche qui contient du carbonate de calcium et du bicarbonate de magnésium.

Ces minéraux naturels peuvent être relâchés dans l'océan, ce qui permet de "stocker le CO2 de manière très durable (...) pendant des dizaines de milliers d'années", selon Gaurav Sant. Et l'eau pompée retourne à la mer, prête à réabsorber le gaz à effet de serre de l'air.

Le directeur de l'Institut de gestion du carbone est persuadé que le processus n'aura pas d'impact sur l'environnement marin, mais cela reste encore à confirmer. Outre le retrait du CO2 de l'atmosphère, le procédé produit également de l'hydrogène, un gaz essentiel à la transition énergétique.

La priorité pour enrayer le changement climatique reste de faire baisser drastiquement nos émissions de CO2, ce que l'humanité n'arrive actuellement pas à faire, ont assuré les scientifiques.

Toutefois, la plupart des scientifiques soulignent que les techniques de capture et stockage de CO2, regroupées sous le nom de "carbon dioxide removal" (CDR), vont jouer un rôle complémentaire pour garder la planète vivable.

Dans un premier temps, ces techniques permettront d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en compensant les émissions des industries les plus difficiles à décarboner comme l'aviation, la cimenterie ou l'aciérie. Par la suite, elles pourront s'attaquer aux stocks de CO2 accumulés dans l'atmosphère depuis des décennies.

Pour pouvoir garder le réchauffement climatique sous contrôle cela nécessite d'extraire entre 450 milliards et 1,1 billion de tonnes de CO2 de l'atmosphère d'ici à 2100. Cela implique que le secteur du CDR "croisse à un rythme d'environ 30% par an sur les 30 prochaines années, un peu comme l'ont fait le solaire et l'éolien", a insisté l'un des auteurs d'un rapport publié sur le sujet, Gregory Nemet, professeur à l'université du Wisconsin-Madison.

La technologie de UCLA "entre dans la catégorie des solutions prometteuses qui pourraient être suffisamment importantes pour avoir une incidence sur le climat", selon ce dernier. Le scientifique a expliqué qu'en séquestrant le CO2 directement dans l'océan sous forme minérale, elle diffère nettement de la capture directe du CO2 dans l'air (DAC).

Cette technique-ci nécessite de trouver un site pour stocker le gaz dans le sol, un processus très complexe et onéreux. "Un gros avantage de notre procédé, c'est qu'on n'a pas besoin de pomper du CO2 dans le sol", reprend Gaurav Sant.

Le projet va être commercialisé par une start-up, Equatic, chargée de démontrer sa faisabilité à l'échelle industrielle et de vendre des crédits carbone aux entreprises souhaitant compenser leurs émissions.

Outre la barge de Los Angeles, un bateau similaire est actuellement testé à Singapour. Les résultats des expériences des deux sites doivent permettre de concevoir des usines de plus grande capacité, pouvant "séquestrer des milliers de tonnes de CO2 par an", selon Gaurav Sant, qui espère qu'elles seront opérationnelles d'ici "18 à 24 mois".

LE GOUVERNEMENT VEUT CRÉER UN PLAN D'ÉPARGNE «AVENIR CLIMAT» À DESTINATION DES MINEURS

Selon l'avant-projet de loi obtenu par le média Contexte, le gouvernement reprend l'idée d'un plan d'épargne «*avenir climat*» pour orienter l'épargne privée vers des projets écologiquement vertueux.

Le gouvernement veut donc créer un «plan d'épargne avenir climat» à destination des mineurs pour financer des projets économiquement vertueux, selon un avant-projet de loi sur l'industrie verte obtenu par le média en ligne Contexte et consulté par l'Agence France Presse.

La création de ce produit d'épargne faisait partie des 29 propositions présentées à Bercy le 3 avril par des élus et des industriels issus de cinq groupes de travail réfléchissant à la future loi.

Selon l'avant-projet de loi, le gouvernement entend orienter l'épargne privée vers des projets écologiquement vertueux. «*L'ouverture du plan d'épargne avenir climat est réservée aux personnes physiques âgées de moins de 18 ans et résidant en France*», précise-t-il.

L'argent versé sur ces plans d'épargne sera «*affecté à l'acquisition de titres financiers contribuant au financement de l'économie productive et de la transition écologique*», a ajouté le texte.

Contacté par l'Agence France Presse, le ministère de l'Économie n'a pas souhaité confirmer que ce produit d'épargne figurera bien dans le projet de loi.

Il a indiqué qu'«*aucune communication à la presse*» n'était prévue avant la finalisation de ce projet de loi.



Actuellement, le document ne précise pas le plafonnement de ce plan d'épargne, ni si des versements réguliers seront exigés. Les «*conditions d'ouverture*» et les «*modalités de gestion*» du plan seront fixées «*par voie réglementaire*», a indiqué le ministère

Le ministère a toutefois précisé à l'AFP qu'il ne sera pas possible d'effectuer des retraits avant la majorité du titulaire, sauf pour clôturer le livret.

En revanche, une fois majeur, le titulaire pourra effectuer des «retraits partiels de sommes ou de valeurs» sans entraîner «*la clôture du plan d'épargne avenir climat*», est-il précisé.

Afin d'inciter les parents à ouvrir très tôt un tel plan pour leurs enfants, le gouvernement prévoit «*pour toute ouverture d'un plan d'épargne avenir climat au cours de l'année de naissance du titulaire*», un «abondement» de l'État dont le montant sera «*déterminé par arrêté du ministre chargé de l'économie*».

Parmi les 29 propositions présentées à Bercy début avril, figurait aussi l'idée de remplacer l'actuel Livret de développement durable et solidaire (LDDS) par un «*Livret Vert*». Selon le projet de loi consulté par l'AFP, cette proposition ne fait pas partie des 13 articles.



Mi ékri azot la vèye d'in gran chaos ! La vèye in gran fraktir rante dè parti d'in pèp komorien ! WAmbushu remède pir ké lo mal.

Mézami La franss i rode fé in drol d'opérassion dann Mayotte : in l'opérassion kont bidon-vil épi in l'opérassion anti-étranzé é kan i di sa laba sé plito in l'opérassion anti-komor, an mazorité .Mé parl'fète kissa i lé La franss pou désside fé sa ?

La Franss sé lo péi la trafik lo référandome dsu l'indépendanss dann lé zané Soisante dis . Sé lo péi la pa mète lé moiyn k'i fo pou permète lo dévlopman d'Mayotte .La pa mète non pli lé moiyn k'i fo pou assur la sékirité dann Mayotte.

Mé La franss sé galman lo péi la mète bannzil komor dsou son joug é la pa fé arien pou assur bannzil komor zot dévlopman. Sé èl la mète komor dann lo fran CFA, in manyèr pou anpèsh bande péi dominé dévlop azot.

In romarke in bonpé d'moune la fé par raporte L'afrik.Bande zanglé épi bande franssé l'avé koloni é la plipar néna zordi zot lindépendanss, mé lomoune i romarke bande zansien koloni franssé lé moin dévlopé ké bande koloni franssé.

Astèr si ni parl in pé la sékirité dann komor, kossa ni konstate ? Ni konstate péi komor la konète in kantité kou d'éta é lo bande kou d'éta té i vien par raporte bande mèrssènèr souvan dé foi rokrité dan La franss...

Mi parl lo Bob Denard épi lé zotkonplotèr ; Mi parl ossi bande prézidan assassiné.

Lé vré é nou la vi dann télé na poin la sékirité dann lil bande sultan batayèr. Nou la vi dann télé koman demoune i gingn kou d'sab é koman i atake azot ziska dann kar... Sa lé vré, mé i fo komanns lé shoz par zot komansman pou konprande l'afèr épi son tourné-viré.

Zordi lo résponsab lo chaos-La franss- i di li sava mète l'orde dann toussa mé éské li lé sir li sa gingn fé sa an passifik ?éské li panss lo lakssyon vyolante sé lo méyèr fasson pou azi.éské èl i mète aèl la plass bannzil komor : el i koné bien la républik komor néna poin lé moiyn pou rokèye 250 pèrssone par zour donk in total dis-kinz milpèrsone sir plizyèr moi.

Pli grav ké toussala La franss l'aprè drèss in baryèr dann lo pèp comorien san kalkil koman pèp –la i pé rékonsilyé inn foi pou toute marsh ansanb min dan la min.. La vyolanss zot i vé, mé zot lé biensir la vyolanss i sava pa rotourn in pé konte zot.

A bon antandèr, salu

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433